

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

L'ACTE UNIQUE EUROPEEN (de sa naissance à nos jours)

de Torquato Avversi

Le rideau tombe sur l'Acte Unique Européen. Mais la représentation nous laisse pleins d'amertume. Bien peu est resté de cette réforme que les «pères» de la deuxième génération - après les Adenauer, les Schumann, les De Gasperi, les Spaak - avaient projeté il y a sept ans de cela. Presque tout a été perdu en route. Après le «référendum» danois qui a eu pour résultat un «oui» anémique et les signatures de la Grèce et de l'Italie, la «Petite Réforme» doit, maintenant, être soumise à la ratification des Parlements nationaux et, si tout se passe bien, l'affaire sera conclue.

Tout commença dans une atmosphère d'espérance et d'enthousiasme. On était en 1979, au lendemain des premières élections européennes. L'Italien Altiero Spinelli - celui du «manifeste du Ventotene» - et de nombreux autres parlementaires fonda le Club du Crocodile (du nom d'un célèbre restaurant de Strasbourg) avec le dessein ambitieux de promouvoir l'Europe de Communauté Economique à Union Européenne. Un grand saut de qualité. Il est discuté et approuvé, en 1981 - ne serait-ce que pour reparcourir les étapes les plus importantes qui ont caractérisé cette révision des traités communautai-

res - la première résolution sur cette question et il est décidé d'instituer une Commission ad hoc qui commence ses travaux en janvier 1982, sous la présidence de l'Italien Mauro Ferri. Entre-temps, en mai 1980, le Conseil avait donné mandat à la Commission d'élaborer des propositions concrètes pour une profonde réforme des politiques communautaires et les ministres allemand, Genscher, et italien, Colombo, des Affaires étrangères, présentaient, en novembre 1981, un «Acte Européen» qui prévoyait une évolution de la C.E.E., vers une plus grande intégration économique et politique entre les Etats membres.

C'est ainsi que l'on arrive au mois de juillet 1982, alors qu'Altiero Spinelli, rapporteur pour la Commission Institutionnelle, présente dans l'amphithéâtre du Parlement de Strasbourg, son premier document contenant les orientations de fond sur la réforme des Traités. Ce sera lui, encore, qui coordonnera, en septembre 1983, les diverses résolutions sur les contenus spécifiques du nouveau traité et qui, enfin, illustrera, en février 1984, à l'Assemblée le «projet de traité sur l'Union Européenne» Approuvé à une très large majorité, ce projet représentera, à par-

tir de cette date, la ligne du Parlement européen. Ce nouveau Traité prévoit le renforcement des politiques communautaires existantes, en particulier, la politique étrangère, la création de nouvelles politiques avec une répartition différente des pouvoirs entre les institutions (y compris l'attribution d'un véritable pouvoir législatif au Parlement) et la réintroduction du vote majoritaire au sein du Conseil des ministres.

Il semblait véritablement que, cette fois, il y aurait eu un saut de qualité; mais ce fut, malheureusement, une illusion: le sac plein continuera à perdre en route de la farine.

La deuxième élection directe pour le Parlement Européen se déroule en juin 1984. Des millions d'électeurs se rendent aux urnes dans les villes et les villages de la Communauté. Presque en même temps, le Conseil Européen, réuni à Fontainebleau, décide d'instituer un comité (dit Comité Dooge, du nom de son président, l'Irlandais James Dooge) composé d'experts nommés par les gouvernements des Dix (l'Espagne et le Portugal ne faisaient pas encore partie de la Communauté) ayant pour tâche d'étudier la réforme institutionnelle en partant des propositions avancées par le Parlement. Les experts concluent leurs travaux en mars 1985 et présentent un rapport qui fait siennes, en grande partie, les positions de l'Assemblée et qui demande que le Conseil Européen convoque une conférence intergouvernementale qui devra élaborer le Traité pour l'Union. Cette requête est approuvée par le Sommet de Milan (juin 1985) qui décide, en effet, la création d'un tel organisme, formé des ministres des Affaires étrangères des Etats membres. Les travaux commencent en septembre et durent jusqu'en novembre.

A la fin de l'année 1985, le Conseil Européen de Luxembourg, tout d'abord, puis les ministres des Affaires étrangères, approuvent et mettent au point un «Acte Unique Européen» qui constitue le résultat final de la conférence, c'est-à-dire le compromis atteint par les pays membres sur la révision des Traités.

Il s'agit là, comme nous le disions, de miniréformes, très éloignées des propositions avancées en 1984 par l'Assemblée, qui maintiennent, pour le Conseil, son pouvoir législatif et décisionnel et qui prévoient, dans quelques cas seulement, l'abolition du vote à

l'unanimité, restant valable le principe du vote prévu par le «compromis de Luxembourg» de 1966.

C'est une déception. Devant une version réductrice à ce point de la grande réforme, la réaction du Parlement ne pouvait être que négative. Mais pour certains, les ministres des Affaires étrangères étaient allés trop loin. Le Parlement danois, le *Folketing*, se prononce contre la signature de l'Acte, car il le juge trop innovateur et le gouvernement de Copenhague décide d'organiser un référendum populaire.

Sur le front opposé, se trouve l'Italie qui, comme le déclare une résolution approuvée par la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés, considère l'Acte Unique partial et insatisfaisant. Le ministre des Affaires étrangères, M. Andreotti, répète, à plusieurs reprises, sa déception à propos de la faible portée de la réforme. Le gouvernement de Rome s'aligne sur les positions du Parlement européen tout en se réservant de ne signer l'Acte Unique que lorsque tous les pays auront exprimé leur propre jugement sur cette question. Enfin, la Grèce; sous prétexte de ne pas vouloir influencer les décisions des Danois, elle s'abstient temporairement, elle aussi, de signer l'Acte Unique. La cérémonie se déroule, en effet, sous une forme mineure.

A présent, les Douze se trouvent de nouveau ensemble sur la ligne de départ de la petite réforme institutionnelle. En réalité, l'Acte Unique n'a été approuvé que par les gouvernements et pour qu'il puisse devenir réellement opérationnel, il a besoin d'être ratifié par les Parlements nationaux, même s'il ne s'agit que d'une formalité.

Le Parlement européen, quant à lui, bien qu'ayant exprimé son insatisfaction quant au contenu de la réforme, exploitera au maximum la possibilité qu'elle offre et poursuivra sa lutte pour la création d'une véritable union politique et économique entre les pays membres.

La Commission institutionnelle est déjà au travail et est en train d'élaborer de nouvelles propositions qui seront présentées aux citoyens de la Communauté avant les élections européennes de 1989. Y aurait-il encore un quelconque espoir pour notre Europe?

T. A.

UNE IMPORTANTE RENCONTRE DE LA
FONDATION EUROPEENNE DRAGAN

«L'ENERGIE NUCLEAIRE:
UN PASSAGE OBLIGE DES ANNEES 2000»

de Manlio Contri

L'homme est un dévoreur. Depuis qu'il a découvert le moteur à explosion et ses applications dans l'industrie et le transport, il a exploité et presque épuisé, en l'espace de moins de cent ans, les réserves mondiales de pétrole connues. Il en a été pratiquement de même pour l'autre source d'énergie primaire: le charbon. Nous verrons, ci-après, quelques chiffres préoccupants. Ils nous ont été fournis par le Pr A.M. Angelini, président honoraire de l'ENEL (Office National de l'Energie Electrique) lors de son discours d'inauguration de la Rencontre pour l'Energie Nucléaire qui s'est déroulée les 26 et 27 février à Rome dans la salle de la Promothèque du Capitole, sur l'initiative de la Fondation Européenne Dragan, en collaboration avec l'Université Populaire Romaine et l'Académie Internationale de Propagande Culturelle.

L'intervention des rapporteurs, tous des managers de haut niveau technologique et scientifique de l'ENEL, de l'Enea (Comité National pour la Recherche et le Développement de l'Energie), du CNR (Conseil National de la Recherche), de la SNAM, de l'ENI, des ministères de l'Industrie et de l'Ecologie, a offert un panorama vaste et exhaustif du secteur, de ses problèmes et de ses perspectives.

Il s'est agi notamment d'une rencontre à caractère informatif, comme l'a fait remarquer son modérateur, Dr Constantino Dragan et qui a été organisé pour détruire certains lieux communs attaquant le renom et les avantages qu'offre l'énergie nucléaire. Bien qu'il ait été approuvé à large majorité par les forces politiques nationales, le P.E.N. (Plan Energétique National) rencontre, en ce qui concerne les centrales nucléaires et à charbon, des hostilités absurdes et injustifiées de la part des organismes locaux qui le paralysent ou l'obligent à procéder lentement. Le fait que l'Italie ne soit pas autonome du point de vue énergétique et qu'elle doive importer de l'énergie ralentit le développement industriel et économique de ce pays avec de graves conséquences sur l'emploi. Préoccupée qu'un tel événement puisse, juste au seuil de l'an 2000, faire régresser l'Italie au sein de la Communauté, consciente d'accomplir un devoir civique et donnant preuve de sens européen, la Fondation Dragan a organisé cette rencontre dans l'espoir qu'un débat plus vaste pourra dissiper le brouillard épais qui entoure ce problème.

Etant donné la présence de quelques centaines de jeunes des cours supérieurs des écoles romaines (Fermi, Meucci, Hertz, Morosini, Einaudi, Peano, Plinio Seniore, Vivona, etc.), le coordinateur de la FED, M. Roberto Cestelli, leur a fait remarquer l'occasion qui leur était offerte d'assister à une leçon d'un intérêt extraordinaire de la vive voix des protagonistes du secteur en question. Ces jeunes ont démontré leur appréciation en applaudissant avec enthousiasme les relations du Pr Angelini, de MM. Battista et Camplani, ainsi que des autres rapporteurs. Ils ont également posé des questions et demandé des éclaircissements.

Pour revenir au thème des ressources mondiales en énergie, celles du charbon s'élèvent à 660 milliards de tonnes, celles de la lignite à 270 milliards de tonnes, celles du pétrole à 95 milliards, celles du gaz naturel à 98 700 milliards de mètres cubes; mais ce qui préoccupe peut-être le plus ce sont les chiffres concernant la durée résiduelle de ces réserves. Celles du charbon peuvent durer 215 ans, des lignites 240 ans, du gaz naturel 53 ans, du pétrole 37 ans.

Le pétrole touche donc à sa fin. Nos enfants devront aller à pied. A moins que l'on ne trouve de nouveaux types d'énergie qui permettent de n'utiliser le pétrole que pour les

véhicules et pour la pétrochimie. Nous nous référons à la «fusion nucléaire» dont nous parlerons successivement.

RESERVES MONDIALES DE COMBUSTIBLES EN QUANTITE ET DUREE

Type de combustible	Quantité	Durée en années
Charbon	660 milliards de t	215
Lignite	270 milliards de t	240
Pétrole	95 milliards de t	37
Gaz naturel	98 milliard de m ³	53
Nucléaire I	1,2 million de t (engrais)	Plusieurs siècles
Nucléaire II	(fusion deutérium)	Tant qu'existeront les mers

Dans son rapport, le Pr Angelini a rappelé qu'en Italie les besoins en énergie électrique sont actuellement de 200 milliards de kilowatts/heure par an. Les sources renouvelables, c'est-à-dire les centrales hydro-électriques qui sont nombreuses dans notre pays, fournissent près de 45 milliards de kWh par an. L'autre source partiellement renouvelable, c'est-à-dire la source géothermique, a une capacité de production s'élevant à 3 milliards de kWh environ.

Si l'on évalue les possibilités de croissance de la production d'énergie hydro-électrique et géothermique on arrive à une disponibilité de source renouvelable d'énergie s'élevant à 60 milliards de kWh. La différence entre les 60 milliards disponibles et les 200 milliards de kWh réellement nécessaires pourrait être couverte par l'énergie produite par les combustibles fossiles, à savoir l'huile combustible, le charbon et, dans une mesure mineure, le gaz naturel.

D'où la nécessité d'utiliser une autre source énergétique disponible à des coûts moins élevés telles que l'énergie nucléaire; il s'agit d'une énergie non renouvelable, car elle a besoin d'uranium, une matière première qui s'épuise; mais il faut faire une distinction. L'énergie nucléaire produite suivant les méthodes actuelles consomme de l'uranium 235 qui représente 0,7% de l'uranium naturel. Il existe cependant déjà la perspective concrète de l'utilisation presque intégrale de l'uranium dans les réacteurs dénommés surrégénérateurs. Les ressources en uranium sont actuellement évaluées à 1 200 000 tonnes qui, avec les centrales nucléaires de la première génération, pouvaient être suffisantes pendant quatre ou cinq décennies après la fin de ce siècle.

Par contre, avec l'emploi des réacteurs surrégénérateurs (ou auto-fertilisants), la réserve d'uranium peut durer plusieurs siècles.

Il ressort de tout ceci que l'énergie nucléaire constitue la seule solution pour satisfaire les besoins futurs en énergie.

Il y aura de nombreux avantages, dont en premier lieu, l'économicité.

Et il s'agit d'une donnée qui n'est pas controversée, car l'incidence du coût de l'uranium sur le coût du kilowatt/heure est inférieure à la dixième partie de l'incidence du coût du combustible fossile et assure donc le maximum d'indépendance vis-à-vis, également, de la balance des paiements. Un autre avantage est la continuité de service de la centrale nucléaire. Les centrales électriques actionnées par d'autres combustibles ont besoin, outre les installations, de très importantes quantités de stocks et, donc, de gros réservoirs d'huile ou des montagnes de charbon, afin d'assurer leur fonctionnement pendant quelques mois au moins. Ce problème n'existe pas dans le nucléaire, car la quantité d'énergie latente contenue dans le coeur d'un réacteur a une durée d'un an et demi.

Ce n'est pas tout. L'énergie nucléaire n'est pas polluante, car elle ne produit pas d'effluents gazeux pouvant altérer l'atmosphère, comme cela se passe par contre, dans les centrales thermo-électriques. Une centrale nucléaire installée dans un pays ayant 7 500

kilomètres de côtes ne réchauffera certainement pas la Méditerranée.

En ce qui concerne la sécurité, nous possédons une donnée statistique fondamentale. L'expérimentation sur l'énergie nucléaire a été commencée le 2 décembre 1942 par l'Italien Enrico Fermi. Et bien, pendant le déroulement des essais sur les prototypes et durant le fonctionnement des quatre cents centrales ou presque actuellement en service il n'y a eu aucune victime. L'accident de Three Mile Island (USA) fut un cas unique d'une gravité extrême, mais qui n'a pas provoqué, lui non plus, de victimes.

Quant aux déchets nucléaires, il existe des légendes incroyables et incompatibles avec la culture moyenne de l'homme moderne. Un sondage d'opinion effectué dans les pays CEE a révélé qu'une personne sur quatre - dotée d'une certaine culture - estime qu'une centrale nucléaire peut exploser comme une bombe atomique. Ceci a été rappelé par M. Camplani de l'ENEL en illustrant le PEN né du choc qui avait été provoqué par la crise du pétrole et par les préoccupations pour l'avenir.

L'Italie dépend des importations de pétrole à raison de 60%, mais elle possède une industrie de transformation et est, en partie, sortie de la crise en abandonnant les productions qui exigeaient une contribution en énergie élevée et en passant à d'autres productions. Le PEN se proposa, en 1981, la diversification du pétrole et la différenciation des aires d'approvisionnement géographique. Quant au charbon, les nouvelles installations sont malheureusement en retard. Beaucoup a été fait dans le secteur hydro-électrique, d'autant plus si l'on pense que ce secteur était considéré comme totalement exploité. Peu a été fait, par contre, pour le nucléaire. La législation est adéquate. Les forces politiques ont agi correctement. Il a été accompli une oeuvre d'information de l'opinion publique, en expliquant que le nucléaire n'offre que des avantages; mais on rencontre une résistance absurde de la part des organismes locaux.

Nous parlions, au début, d'une énergie remplaçant non seulement le pétrole et le charbon, mais aussi celle qui est actuellement fournie par les centrales nucléaires. Des recherches sur la «fusion» sont actuellement en cours. Il est difficile d'avancer des prévisions sur la date à laquelle la première énergie produite par des réacteurs à fusion pourra être utilisée pour l'éclairage de nos villes.

En 2020, peut-être, en fonction de l'effort économique qui sera accompli en faveur de la recherche scientifique de secteur - a déclaré M. Andreani, directeur du projet FTU de l'Enea. Le projet européen «JET» tend à résoudre une fois pour toutes le problème de fournir à l'humanité de l'énergie propre à un coût réduit et qui soit produite par un combustible pratiquement inépuisable: le deutérium.

Le chemin est long et difficile, ce qui rend nécessaire et opportune une vaste collaboration internationale. En effet, la collaboration dans ce domaine a été l'un des thèmes traités lors de la rencontre de Genève entre Gorbatchev et Reagan, comme un signal symbolique de volonté de paix.

Il est pratiquement impossible de donner, dans un article de notre revue, le compte rendu complet de toute la rencontre qui, comme nous l'avons dit, a duré un jour et demi.

Nous rappellerons, pour conclure, que le ministre de l'Ecologie, M. Valerio Zanone, a souligné que le rapport entre production d'énergie et défense de l'environnement est l'une des questions cruciales pour l'amélioration de la qualité de la vie. Il faut cependant minimiser les effets négatifs, sur l'environnement, des systèmes pour la production énergétique. On pourrait, à ce propos, consacrer par exemple, une partie des économies sur le coût du pétrole aux désulfurateurs des nouvelles centrales à charbon. Pour atteindre l'objectif primaire fixé par la Chambre lors de la mise à jour du Plan Énergétique National, c'est-à-dire la réduction des effets négatifs sur l'environnement de la production d'énergie, il faut, en outre, développer des formes de production énergétique plus propres. En ce qui concerne le stockage des déchets radioactifs, il sera pris une décision d'ici à quelques mois, mais des solutions pour la sauvegarde de l'environnement et de la population sont incontestablement possibles même dans des limites économiques.

M. C.

CE N'EST QU'UN DEBUT

de Luciano Bolis

(Vice-Président du Mouvement Fédéraliste Européen)

Aux débuts de notre combat fédéraliste, dans l'après-guerre, d'aucuns ont adopté l'attitude dangereuse qui consistait à concevoir leur stratégie sur la base de notions plutôt théoriques, ce qui les amenaient, le plus souvent, à des positions abstraites, voire détachées de la réalité.

Cela s'explique généralement par plusieurs raisons: principalement le manque d'expérience politique, mais aussi la nécessité de fixer d'abord ces principes nouveaux, et de les respecter dans l'action, sous peine de paraître trop opportuniste ou machiavélique.

C'est ainsi que la plupart de nos débats de l'époque portaient sur la distinction, à vrai dire essentielle, entre confédéralisme et fédéralisme, ou sur le caractère démocratique du fédéralisme, qui nous paraît aujourd'hui une tautologie, ou encore sur ces grandes réalisations historiques dont les Etats-Unis d'Amérique et la Confédération helvétique nous fournissaient déjà le modèle.

C'est seulement par la suite que ces exemples se révélèrent non pas périmés - ils conservent encore toute leur validité «pédagogique» - mais, dans un sens, «irrépétibles», car, dans les créations humaines aussi bien que dans les phénomènes naturels, la vie ne se présente jamais deux fois de la même façon mais est en perpétuel renouvellement.

Dans l'évolution des événements et des idées qui ont suivi cet âge «héroïque», nous avons eu - au lieu d'une copie, fût-elle imparfaite, de ces exemples - des agglomé-

mérats d'un autre type, qu'on est convenu d'appeler «communautaire» et dont des juristes de toute espèce se sont longtemps employés depuis à définir la nature, sans pour autant jamais parvenir à des définitions univoques, susceptibles de satisfaire tout le monde.

S'adapter à la réalité

J'ai cru bon de rappeler ce précédent car il me paraît de nature à pouvoir nous aider à comprendre le vrai caractère de nos débats d'aujourd'hui. Il ne s'agit plus, en effet, de coller à des modèles qui planeraient au-dessus de nos têtes comme les idées bien faites et toutes prêtes à être saisies que Platon nous décrivait, mais de s'adapter au mieux, tout en n'oubliant pas les principes qui doivent continuer à nous guider, aux occasions pratiques, somme toute imprévisibles, que peut nous offrir la prospection de tous les jours.

Le choix d'une stratégie fédéraliste ne fait pas exception à la règle et se doit donc de se plier aux circonstances destinées à en déterminer, tout à tour, le succès ou l'échec.

Ces circonstances sont aujourd'hui identifiables au premier chef dans la conférence intergouvernementale née du «sommet» de Milan de juin 1985 avec la tâche fondamentale de mettre de l'ordre dans les affaires communautaires, et Dieu sait si elles en ont besoin!...

Mais ce n'est pas aux lecteurs de *L'Europe en formation* que cela devrait être

encore une fois expliqué, car ils connaissent cela déjà par coeur. Je passe donc immédiatement aux hypothèses pour l'avenir, que je ferai suivre de mes conclusions.

En théorie, je vois devant nous trois scénarios possibles. Le premier, en m'exprimant toujours, dans un souci de clarté, par des formules lapidaires est celui du *succès*, qui me paraît malheureusement à exclure pour l'instant. En face de lui, d'après la logique classique, il y a le scénario contraire, c'est-à-dire celui de l'*échec*, que je ne saurais à priori négliger. Et puis il y a le troisième qui se placerait automatiquement entre les deux: soit un peu plus proche de l'échec, soit un peu plus proche du succès.

Sur ce point il pourrait y avoir contestation, tant il est vrai qu'il y en a déjà eu sur le jugement à porter au sujet des résultats de Milan: porteur d'espoirs, bien que relatifs, pour les uns, dont je suis; témoignage supplémentaire, si besoin en était, de roublardise et d'impuissance pour d'autres, parmi lesquels on pourrait citer aussi de prestigieuses signatures dans *L'Europe en formation*. De ces trois issues, la raison nous commande de privilégier la troisième, l'intermédiaire. C'est pourquoi je la traiterai en premier, laissant pour le moment de côté les deux autres, que je repêcherai par la suite en guise de conclusion.

En fait, la solution «nègre-blanc» correspond mieux, à mon avis, aux données objectives du problème, qui me paraissent les suivantes: nos chefs d'Etat et de gouvernement ne sont pas nécessairement des *hommes d'Etat* et encore moins des pionniers - dans le sens où un Schuman par exemple a pu l'être -, étant plutôt enclins à patauger dans l'administration du quotidien, avec tous ses problèmes apparemment insolubles, qu'à se soucier vraiment de l'avenir de nos nations. Ce serait donc leur faire trop d'honneur que de les supposer capables de la longue vue et de l'élan nécessaires pour parvenir à la solution du succès. (Cependant, c'est bien volontiers que je leur présenterais mes excuses si des faits, et non seulement des mots, devaient finalement me donner tort!)

Mais, quel que soit leur degré de cynisme ou d'aveuglement, ces «princes qui nous gouvernent» ne sauraient non plus se payer le luxe de faire échec et mat, talonnés et contrôlés qu'ils se sentent par une opinion publique de plus en plus consciente, et qui ne

manquerait pas - s'étant, à maintes occasions, prononcée en faveur de l'Europe - de condamner sévèrement pareil échec.

Ils se sentiraient donc obligés, sous le poids de leur propre timidité et incapacité, de trouver de nouvelles astuces pour sortir de l'impasse, afin de nous tromper une fois de plus avec leurs fausses solutions - lesquelles toutefois, devront bien contenir quelques éléments de nature à nous satisfaire, pour sauver au moins l'apparence de la crédibilité. (Quelle vieille, quelle pénible histoire!).

Maintenir la machine en mouvement

Ma réaction à cette hypothèse est que nous devrions, malgré tout, essayer de tirer parti de ces éléments, si minimes soient-ils, pour nous en servir comme d'un levier apte au moins à maintenir la machine en mouvement, et ce tant que le dernier espoir ne sera éteint.

Pas facile, certes, mais cela vaudrait toujours la peine d'être tenté, n'étant que la continuation de ce que nous avons toujours fait et continuons de faire, et qui nous a aussi amenés à quelques résultats positifs: notamment l'élection directe du Parlement (qui, ensuite, s'est reconnu, en quelque sorte, une vocation constituante, à laquelle il ne devrait en aucun cas renoncer) et la convocation de l'actuelle conférence intergouvernementale, qui, pour la première fois depuis Messine, il y a trente ans, a replacé le problème de l'Union européenne devant les gouvernements, en les forçant à y pourvoir collectivement.

Evidemment, la prudence et la patience des fédéralistes ont aussi des limites, sans quoi elles friserait la sottise, et ce ne saurait être le cas.

Le débat reste ouvert sur le choix du moment où cette limite apparaîtrait dépassée. Mais pour moi, ce moment n'est pas encore venu, et nous devrions donc encore intensifier de toutes nos forces notre pression dans toutes les directions susceptibles d'aider: des parlementaires aux partis, des centrales syndicales aux opérateurs économiques, des Eglises aux Universités.

Si la cause est bonne, et nous sommes vraiment décidés à la faire valoir, il n'y a pas de raison pour que nous renoncions au combat alors que nous sommes peut-être, sans le savoir, à la veille de grands changements, qui

pourraient aller aussi dans le sens espéré. Les contemporains ne sont jamais les meilleurs juges des événements de leur temps, ne possédant pas l'esprit de l'escalier. Par ailleurs, les plus grandes révolutions, de tout temps, se sont souvent produites par surprise, sans que les classes dirigeantes elles-mêmes n'en aient eu préalablement conscience.

Cette perspective d'un fédéralisme amené un jour à reconnaître l'insuffisance des moyens jusqu'alors employés (l'histoire est pleine de repentis!) nous ramène ainsi à la deuxième hypothèse, celle de l'échec, mentionnée au début, et par moi écartée si elle se référerait au présent. De toute évidence, un dramatique «que faire?» se poserait alors à nos consciences - ou à celles de ceux qui nous succéderont sur terre - demeurant de toute façon exclu que des fédéralistes puissent lâcher à un moment donné pour «partir en vacances» comme n'importe qui.

A ce moment-là, les avis pourraient de nouveau se partager, car quelques-uns préconiseraient, avec Alexandre Marc, la méthode électorale (au sujet de laquelle j'ai déjà fait connaître mes réserves, que je ne répéterai donc pas ici), tandis que d'autres, dont moi-même, reprendraient et approfondiraient plutôt l'idée, qui leur était chère, d'une contestation globale de l'Etat, en raison des pouvoirs abusifs qu'il prétend toujours exercer; cette contestation ayant déjà fait ses preuves il y a vingt-cinq ans avec le

Congrès du peuple européen, dont Marc et moi nous nous souvenons bien. En fait, il en avait déjà amorcé le mouvement et théorisé la valeur, mais cette nouvelle contestation pourrait se manifester maintenant, dans la pratique, par des actions encore plus spectaculaires mais toujours non violentes, d'opposition civique, comprenant, pour commencer, les refus motivés du service militaire armé et du paiement des impôts.

Dans l'envolée de ces propos révolutionnaires, j'allais oublier celui que j'ai présenté au début comme étant le premier scénario, à savoir celui du succès. Mais entendons-nous bien: *quel succès?* Tout ce que nous pouvons espérer en ce moment - mais j'ai déjà dit que je ne m'y attends pas! - ce serait la signature, par quelques gouvernements, du projet d'Union européenne présenté par le Parlement. Certes, nous nous battons pour cet objectif et nous nous réjouissons beaucoup si tel devait être le cas. Mais en même temps nous savons bien - comme le chantaient les têtes chaudes de mai 68 - qu'en tout cas «ce n'est qu'un début!», à savoir un véritable premier pas vers la solution fédérale pour l'Europe et le monde, qui occupe le tréfonds de nos coeurs et le faite de nos pensées.

Le temps pour le «repos du guerrier» n'est donc pas pour demain, soyons-en assurés!

L. B.

ABONNEMENTS

<i>Italie:</i>		<i>Pays extra-européens:</i>	
ordinaire	lires 10000	ordinaire	USAS\$ 15
de soutien	lires 30000	de soutien	USAS\$ 40
<i>Autres pays européens:</i>			
ordinaire	ff. 120	(ou contre-valeur dans une autre	
de soutien	ff. 250	monnaie européenne - ou dollars)	

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1986. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.

L'EUROPE DANS L'ESPRIT DE SAINT BENOÎT

Pr Réginald Gregoire o.s.b.
Université de Pise

Depuis la fin du VI^e siècle av. J.-C., l'extension de la romanisation a lentement créé l'ancienne Europe politique. En partant de Rome, après la défaite des Etrusques, cette entité culturelle de la *romanitas* comprit successivement les territoires suivants: Italie, Sicile, Sardaigne, Corse, Macédoine, Grèce, Ibérie, Gaule, Allemagne, Norique, Dalmatie, Pannonie, Mésie, Thrace, Bretagne, Dacie. Depuis la fin du III^e siècle ap. J.-C., les frontières de l'empire subissent des modifications qui aboutiront à la «déromanisation» au IV^e siècle: transfert de la capitale à Constantinople (330), scission de l'empire (395), fondation du royaume visigothique (418), invasions barbares du V^e siècle (pillage de Rome en 410 et en 455), déposition de Romulus Augustulus en 476. Mais dans cette Europe s'étendant entre l'océan Atlantique et la mer Noire, des colonnes d'Ercule au Bosphore jusqu'au Don, cohabitent plusieurs entités militaires et politiques qui trouvent leur cohésion dans le christianisme. L'évêque de Rome est le patriarche de l'Occident et les évêques, aussi bien catholiques qu'aryens, administrent les territoires appartenant à l'Eglise et exercent des fonctions de suppléance en matière prévidentielle et scolaire avec, également, des compétences juridiques. De grandes entités locales indiquent, dès le V^e siècle, les futures sections de l'Europe: Espagne, Gaule, Italie en premier lieu. Royaume des Francs et des Visigoths. Germains et slaves occidentaux papauté: voici le nouveau visage de l'Europe romano-barbare qui acquerra, au cours des VIII-IX^e siècles, une plus ample unité sous la dynastie carolingienne. L'empereur de Byzance, Michel I^{er} reconnu, en 812, la dignité impériale de Charlemagne, lorsqu'il salua Charles avec le titre de *basileus*. Mais en 775 un moine s'était déjà adressé au souverain franc, peu de temps après la conquête de l'Italie, avec des expressions solennelles: «Rends gloire à Dieu, roi des royaumes et remercie-le, toi et ton royaume, car il t'a exalté pour l'honneur et la gloire du royaume d'Europe». Cet ascète inconnu, dont le nom était Catvulfus, invitait ensuite le souverain à privilégier l'Eglise et à gouverner les monastères, à administrer la justice dans la tradition biblique de David et de Salomon.

Tels étaient les principes capables de créer, d'après la mentalité monastique, une Europe unie dans la foi commune et dans l'authenticité des valeurs morales du christianisme: c'est ainsi que commença une longue tradition, toujours vive et stimulante. Pie XII lançait, le 4 juillet 1958, un message à la ville de Norsie, à l'occasion de la réouverture au culte de la basilique de Saint-Benoît. Le pape affirmait: «Nous sommes heureux de rappeler le douce figure du Grand Patriarche, le père de l'Europe chrétienne», qu'il définit ensuite: «le saint de la prière et de l'action», poussé par la grâce «à restaurer en Europe la paix et l'unité». Lors de l'homélie prononcée le 18 septembre 1947, pour le XIV^e centenaire de la mort de saint Benoît, Pie XII, toujours, avait déclaré: «Saint Benoît est le père de l'Europe» et encore «L'Europe dont il est le fondateur». Cette même conviction fut exprimée par Paul VI. Le 29

avril 1967, en parlant à l'Assemblée générale de l'*Association des Institut d'Etudes Européennes*, ce pape rappela la continuité de l'intérêt européen de la part de ses prédécesseurs Pie XII et Jean XXIII et ajouta: «Permettez-nous, uniquement, de rappeler que l'une de nos principales préoccupations fut celle de donner à l'Europe un protecteur céleste et que nous voulûmes profiter de l'occasion de la visite à l'abbaye de Montecassino, en 1964, pour procéder à la proclamation solennelle de saint Benoît, Patron de l'Europe».

La question qui vient immédiatement à l'esprit est la suivante: si ces assertions pontificales peuvent être comprises dans une dimension pastorale et parénétiq ue, quel est le jugement des historiens, c'est-à-dire des spécialistes les plus autorisés? Nous ne pouvons pas éviter de les appeler en cause et il en résultera, probablement, une variété de conclusions, selon les modalités de la recherche scientifique.

1. LE JUGEMENT DES HISTORIENS

Dans un essai qui marqua son époque historiographique et qui s'intitulait *La sainte romaine république. Profil historique du Moyen-Age*, publié sous un pseudonyme en 1942 et qui connut une neuvième édition en 1973, Giorgio Falco voulut décrire certains moments cruciaux et certains événements devenus «patrimoine de la culture commune». Après avoir procédé à un examen détaillé de l'empire chrétien et de la rencontre entre le germanisme aryen et le catholicisme romain, Falco consacre tout un chapitre au monachisme occidental. L'exportation est entièrement concentrée sur saint Benoît. Il en étudie le propos personnel en ayant recours à la Règle et au deuxième livre des *Dialogues* de Grégoire le Grand. «Saint Benoît, tout comme des milliers d'autres cénobites et ermites dans tout le monde romain, veut fuir le monde. Fuir, et c'est ici sa grande signification, non pas pour renier, mais au contraire, pour affirmer, pour sauver les valeurs les plus élevées de la civilisation, pour créer, au milieu des tempêtes, l'oasis de paix, où sourit la foi, où les méditations et le travail sont sacrés, de même que la pureté des coutumes et la charité fraternelle, où l'homme peut lever les yeux vers le ciel sans être découragé et la vie, libérée de toute difficulté, suivre un rythme élevé, actif, serein. C'était la négation et l'invocation tacite et passionnée des temps. Saint Benoît sentit en soi-même et accueillit dans son grand esprit ce cri et en fit la raison de sa vie. Tout l'Occident lui répondit; dans tout pays lointain, converti à la foi, l'institut bénédictin devint le rempart de la Romanité et l'instrument d'ultérieures conquêtes... Comme l'Ordre répondait à une exigence générale et profonde, au-delà de la conscience de son fondateur, contre ses intentions même, le monastère s'incorpora dans le monde et exerça une grandiose action économique, sociale, culturelle en faisant des Bénédictins les maîtres et les agriculteurs de l'Europe et en devenant ainsi, pour un cercle très large, banque, laboratoire, exploitation agricole, école, bibliothèque».

Nous trouvons des considérations analogues chez Grégoire Penco: «Benoît occupe une place unique dans l'histoire du monachisme occidental de par, notamment, la composition de la Règle... La valeur spirituelle de la Règle bénédictine réside dans le fait que tout en ne renonçant aucunement aux idéales de l'ancien monachisme en matière de vie ascétique et solitaire, il a su rendre ces idéals accessibles, grâce à sa *discretio*, à la nouvelle chrétienté occidentale telle qu'elle naissait de la rencontre et de la fusion entre les Romains et les barbares». Et encore: «Ce même passage graduel entre monde monastique et monde laïc typique du Moyen-Age - avec la formation, par exemple, d'agglomérations sociales autour des monastères - favorisa la diffusion de la culture et de la civilisation dont les monastères n'étaient pas les seuls représentants, mais les plus actifs».

Henri Pirenne, célèbre historien, souligne qu'aux VII^e et VIII^e siècles «l'Eglise est la grande, ou mieux encore, la seule force civilisatrice de ces temps-là. C'est en effet grâce à elle que la tradition romaine s'est perpétuée et c'est donc l'Eglise qui a empêché l'Europe de retomber dans les barbaries».

Le volume *Origine et Formation de l'Europe médiévale*, coordonné par Robert Folz, André Guillou, Lucien Musset et Dominique Sourdel, ne cite pas saint Benoît, mais explique le rôle du monachisme dans la formation et l'organisation de l'empire carolingien, sa partici-

pation «à la renaissance des études», au défrichement et à l'évangélisation. En effet, Charlemagne voulait «faire du christianisme le lien essentiel des peuples aussi divers dont se composait l'empire». Lancée par Pépin le Bref, cette double conception se précisa tout au long du règne de Charlemagne pour apparaître dans sa totalité au lendemain du couronnement impérial: elle détermina une compénétration réciproque du spirituel et du temporel et un rapprochement étroit entre l'Eglise et l'Etat, au point de former un ensemble unique sous la conduite du roi «par la grâce de Dieu»; bien que le souverain déclare, lui-même, n'être que le «défenseur dévot» de l'Eglise qui lui venait en aide à tout moment, il en était, cependant, le protecteur autoritaire».

Sous l'aspect du monde du travail, le jugement de Perry Anderson est tout à fait catégorique et négatif: «Le développement du monachisme pendant le début de l'empire, ne fit probablement qu'empirer le parasitisme économique de l'Eglise, en enlevant d'autres bras à la production. De plus, il ne joua même pas un rôle stimulant pour l'économie byzantine, car le monachisme oriental devint bientôt uniquement contemplatif ou même oisif et obscurantiste dans le pire des cas». Si cette affirmation se réfère à Byzance, celle qui concerne l'Occident n'est certainement pas plus positive: «Dans les ordres monastiques de l'Occident les travaux manuels et intellectuel se trouvèrent, en effet, unis au service de Dieu; le travail dans les champs fut élevé à la dignité d'adoration du Seigneur et fut affronté par des moines qui savaient lire et écrire: *laborare est orare*. C'est ainsi que tomba, incontestablement, l'une des entraves culturelles à l'invention et au progrès technique. Il serait cependant erroné d'attribuer ce changement à une capacité autonome interne de l'Eglise... Ce fut l'ensemble des rapports sociaux et non pas l'institution religieuse en soi-même qui détermina, en dernière instance, ce rôle économique et culturel différent du monachisme. Sa vocation productive ne put se manifester que lorsque la désagrégation de l'esclavage ancien eut libéré ses forces pour suivre une nouvelle dynamique, qui devait aboutir à la naissance du féodalisme».

Roberto S. Lopez, qui considère «les monastères comme un grand succès», pour ne pas dire «le plus grand succès du haut Moyen-Age», rappelle Benoît de Nursie à propos de Cassiodore, pendant la seconde moitié du VI^e siècle, créateur d'une institution monastique à Vivarium (Squillace) et affirme: «Ce n'est cependant pas lui, mais un homme plus modeste, Benoît de Nursie, qui transmet aux générations futures la formule où la longue expérience du monachisme oriental d'adapte aux aspirations de l'Occident». Il continue: «Consacrées au travail manuel ou intellectuel, comme à la prière, les communautés monastiques furent pendant longtemps les seuls héritiers de l'esprit d'ordre et d'organisation latin, les seules agglomérations capables de s'agrandir et de se multiplier au milieu de la dispersion et de la confusion générale. Ces communautés reprirent, en partie, la fonction de foyers culturels et de centres économiques que les centres urbains avaient perdue. Dans des régions encore privées de villes, telles que l'Irlande, ils en prirent la place dans la mesure où leurs moyens le permettaient».

Un autre moment de l'historiographie est représenté par Federico Chabod. Dans une de ses études stimulantes, *Histoire de l'idée d'Europe*, il déclare: «Comme l'a observé Denys Hay, le terme «christianitas» fait partie, au XII^e siècle, du vocabulaire habituel: le terme «Europe» ne lui fait pas concurrence, car il n'est utilisé que dans un sens géographique. L'emploi du terme *Europa* dans les terminologies de l'âge de Charlemagne - comme le souligne Ullmann - se fait toujours dans un contexte géographique: Charlemagne est «rex pater Europae», il est «Europae venerandus apex»; mais le contenu moral, je dirais (pour employer un terme plus moderne) idéologique de cette Europe est la «ecclesia» romaine, le «regnum sanctae ecclesiae», ce sont les «Romains», en opposition aux «Grecs», à Byzance, qui reste complètement en dehors. Chrétienté «occidentale» = Europe, politiquement soumise à Charlemagne; chrétienté «orientale» = Byzance, soumise à l'empereur de Constantinople».

Dans *Histoire d'Europe* de Georges Livet et Roland Mounier, le *Moyen-Age* fut confié à Marcel Pacaut qui consacre quelques pages à «l'Europe des monastères», mais c'est l'Europe du XII^e siècle, celle où s'est développée la branche bénédictine (Cluny, Cîteaux, la Chaise-Dieu, et de très nombreuses maisons isolées). La carte de l'Europe monastique est du

même type que celle de l'Occident des seigneuries», avec le système des regroupements locaux et des grands fiefs».

«Considéré dans sa globalité, le monachisme représente une structure de solidarité et un tissu de fidélité aussi puissante que le régime des seigneuries... Tous ces moines ont en commun la volonté de réaliser leur propre salut et de contribuer au salut des autres à travers leurs prières, leur mérite et leurs oeuvres... Tous ont d'ailleurs une influence sur la société laïque et collaborent à approfondir la christianisation à travers de nombreuses initiatives. A l'exception, peut-être, des chartreux au début de leur histoire, tous sont en effet enclins à s'intéresser aux principaux événements religieux de l'époque. Lorsque, entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, se répandent les mouvements pacifistes, certains abbés contribuent à les développer, bien qu'ils n'en deviennent pas les promoteurs réels...». A travers la culture intellectuelle, la rigueur morale et la préparation du clergé: «L'oeuvre monastique détermine donc une amélioration de l'adhésion au christianisme unifiant mieux les hommes. Elle contribue à fournir à certains d'entre eux - éparpillés de la Pologne au Portugal, de l'Italie à la Scandinavie, de l'Angleterre à la Hongrie - des éléments qui s'irradient en devenant le point de départ pour l'élaboration de comportements identiques, tout au moins dans certains domaines. Bref, l'initiative monastique unifie». Marcel Pacaut n'hésite pas à conclure en affirmant: «Ils ont délibérément conçu de grandes idées et opérations à l'échelle de tout le monde occidental, en démontrant ainsi l'ouverture de leur esprit et la force de leur noble ambition; ils ont cependant démontré aussi qu'il existait, pendant ce siècle-là, la conscience d'une certaine homogénéité et originalité de cette partie du monde chrétien». Le jugement de l'historien reste, cependant, problématique: «L'expansion de la foi chrétienne, la solidité des structures ecclésiastiques, le développement du monachisme fournissent des solutions au désordre de l'époque et constituent un élément de réconfort qui apaise les excès de la «Barbarie». Il est vrai, du reste, que les réalisations de cette période auront, par la suite, une influence sur les développements de l'Occident...Le monachisme - celui de saint Colombin, de saint Benoît - est tout simplement un élément unifiant et leurs dirigeants sont souvent entraînés, comme les évêques, dans des polémiques locales et les grands affrontements politiques. En outre - ce que l'on ne souligne jamais assez - la vocation monastique contient en elle-même le venin le plus dangereux du point de vue de l'organisation du monde et de la société, pour la simple raison qu'elle représente un refus de ces derniers... Les milieux monastiques, qui constituent un groupe tout à fait spécifique, très à l'écart, très difficilement assimilables aux autres, risquent continuellement de provoquer une certaine indifférence vis-à-vis de tout ce qui se passe autour d'eux». Et l'historien reconnaît que quelques moines bénédictins ont effectivement été des évangélistes, mais «bon nombre d'entre eux sont restés pendant toute leur vie dans l'ombre des cloîtres, en priant, en travaillant et en exerçant les vertus, sans cependant essayer d'étendre leur horizon au-delà de leur couvent».

2. LA REALITE DE L'HISTOIRE

Il n'est pas possible d'entrevoir dans la Règle de saint Benoît des opinions ou des concepts qui puissent suggérer une fonction «politique» ou «culturelle» au niveau européen ou régional. Le cénobitisme est une réalité autosuffisante, mais insérée dans le tissu économique local, en ce qui concerne, surtout, le travail et le commerce. Il n'existe pas d'idées relatives au dépassement des identités ethniques, bien que les *Dialogues* de Grégoire le Grand démontrent cette liberté de coeur et de comportement dans la communauté bénédictine originale. Ce détail mérite d'être souligné, car l'empire romain d'Occident vient de s'écrouler et les nouveaux aménagements politiques commencent à se préciser lentement. La guerre qui frappe la péninsule italique, divisée entre Byzantins et Longobards, ne laisse pas espérer un avenir enthousiasmant. Un mouvement de transformation «vocationnelle» de l'Europe est en cours. L'Empire, qui comprenait également le «*mare nostrum*» (la Méditerranée), avait son centre idéal à Rome, l'*Urbs* éternelle. Mais à la suite de la construction d'une nouvelle capitale (Constantinople) et à l'écroulement de la partie occidentale de l'empire, ce centre, avec sa force de propulsion et son caractère d'élément unificateur, n'existe plus. Ce rôle sera

par contre joué par le Siège Apostolique (ne pas impliquer, d'une façon superficielle, toute l'Eglise catholique dans cette affaire...), dans une dimension spirituelle et, en l'occurrence, politique (par exemple, lorsque Grégoire le Grand sera obligé, pendant son pontificat tourmenté des années 590-604, de remplir une fonction suppléante dans l'administration de la ville de Rome et du Latium, en résolvant des problèmes d'alimentation et de protection, de diplomatie et de secours). La foi chrétienne sera le facteur de synthèse des peuples européens et développera ses racines dans leurs cultures.

C'est dans cette perspective que l'on peut comprendre pourquoi, pendant l'époque carolingienne, les conseillers de l'empereur (Paul Diacono, Alcuin, Benoît d'Aniane, pour ne citer que quelques noms) n'ont destiné qu'une seule règle monastique, à savoir celle de saint Benoît, à la réalisation de l'unification européenne. Charlemagne possédait un grand idéal: éliminer les divergences de toutes sortes, pour reconstruire l'ancien rêve d'unification qui avait créé la *pax romana*. Paix et culture, foi et agriculture, église et politique: tout a désormais assumé un élément déterminant et qualificateur qui va au-delà de l'Évangile et de l'exégèse biblique. Les faiblesses mêmes des papes, isolés et peu préparés, ont été exploitées par l'autorité impériale. L'Europe des nationalités et des villes, des communes et des abbayes s'est inspirée de l'Évangile et de l'exigence d'un nouveau dénominateur commun considéré dans sa justification inélectable.

Dans un empire qui de romain était devenu germanique, l'aspect de sacralité sera une accentuation de cette référence à la foi: l'onction liturgique de souverain, sa reconnaissance de la part du Siège Apostolique de Rome, la liaison entre l'action militaire (qui est souvent colonialisme, développement des agglomérations territoriales et des actions belliqueuses...) et l'évangélisation, ces éléments et d'autres encore favorisent la création d'une identité européenne. Ce continent ne s'aperçoit pas qu'il devient chrétien, bien que la réalité du phénomène d'une *christianitas* européenne soit un fait utopique plus qu'une entité historique monolithique et univoque facilement vérifiable dans les faits. Il s'agit d'une expression géographique où il existe des facteurs d'unité, dont la racine évangélique de la nouvelle culture est la plus importante.

L'évêque Adalbert de Laon indique, au XI^e siècle, la division en trois parties de la société: les *bellatores*, c'est-à-dire les combattants, sont les nobles et les soldats chargés de protéger le territoire et de le défendre avec la stratégie des armes; les *laboratores*, c'est-à-dire les travailleurs, sont l'ossature de la nouvelle société en voie d'affirmation et qui sera la bourgeoisie communale et urbaine; enfin, les *oratores*, c'est-à-dire les clercs et les moines, construisent la *societas christiana* grâce à leur apport spécifique de la prière et de culture. Les moines appartiennent souvent à ces trois catégories à la fois. Mais tout l'ensemble indique l'interdépendance de ces fonctions considérées comme vitales et indispensables pour l'harmonie civile et ecclésiastiques.

Cette foi réussit à développer une conscience unitaire, une unité religieuse qui se révélera d'une façon éclatante lors des croisades, en particulier lors de la première (1096-1099) dont la lutte pour libérer le Saint Sépulcre des Sarrasins et le désir de mourir en Terre Sainte (peut-être même sur le Tabor!) ont suscité l'accord de nombreux chrétiens disponibles à tout laisser pour atteindre cet objectif. Il s'agit probablement de la dernière manifestation d'une unité européenne fondée sur la foi commune. Par la suite, les croisades perdront cette vitalité, car leur témoignage fut diminué par des intérêts matériels, profanes et territoriaux, au préjudice de l'empire byzantin et de la crédibilité chrétienne elle-même. Mais il y aura, ensuite, un autre effort, plus ou moins analogue aux croisades: ce sera la politique de défense et d'attaque contre les forces ottomanes aux XVI^e (victoire de Lépante en 1571) et XVII^e siècles (victoire de Vienne en 1683). Mais l'Europe était alors déjà divisée en trois groupes religieux principaux: catholique, luthérien et calviniste, anglican; et l'Eglise catholique était essentiellement limitée à l'aire méditerranéenne, alors que l'Europe septentrionale et centrale était intéressée par le phénomène protestant.

C'est à ce moment-là que le monachisme perd sa caractéristique de stimulation culturelle et religieuse. La culture élaborée dans les universités est une culture laïque, détachée de la domination de l'Eglise, de la théologie, des valeurs éthiques inscrites dans la littérature

biblique et enseignées par le magistère de l'Eglise. Le monachisme est resté brutalement marqué par le féodalisme qui en a fait un élément politique et territorial, aux dépens de ses qualités prophétiques. L'Europe s'achemine sur un parcours plein de ferments et de transformations: le centre du monde ne sera plus ni la Méditerranée, ni Rome, mais l'Atlantique. Le grand rêve d'une Europe unie et unifiée par une foi unique et identique s'évanouit. La culture *latine* doit, elle-même, céder la place à une multiplicité d'expressions où se rencontrent les diverses langues germaniques, slaves et anglo-saxones. C'est désormais la fin de l'heure et de l'ère du monachisme qui, grâce à son intérêt vif et fécond pour la culture gréco-latine avait transmis, dès l'époque carolingienne, le meilleur de l'ancienne propédeutique.

Et, en même temps, la pensée philosophique sera laïcisée de nouveau. Le centre de l'univers et de l'histoire n'est plus Dieu connu à travers la foi, mais l'homme et l'anthropologie deviennent les bases d'une science typiquement «laïque et éclairée». Après l'ère de la théologie considérée comme le véritable savoir, on entre dans une ère scientifique et expérimentale. C'est l'époque de l'optimisme scientifique.

Mais cette diversification élimine et étouffe les racines chrétiennes de l'Europe projetée par Charlemagne et vérifiée dans tant d'initiatives, comme le prouve l'histoire des Ordres monastiques qui trouvèrent leur identité à Montecassino, Cluny, Cîteaux (pour ne citer que trois expressions d'une réalité multiforme d'engagement ecclésial et social). La décadence progressive du monachisme correspond à une vision nouvelle de la société, plus matérialiste et moins croyante, plus sensible à la raison qu'à la foi, plus soucieuse de l'anthropologie que du transcendant. Après l'institution des universités et la diffusion de l'humanisme, il se crée une Europe nouvelle: l'Europe des patries et des nationalismes. Mais c'est également l'Europe qui se voit déchirée sous l'aspect de la réalité ecclésiale: détachée de l'Orient (progressivement, comme le prouvent, entre autres, les excommunications réciproques en 1054), blessée par des fractures dogmatiques et disciplinaires (qui portent les noms des divers protestantismes et de l'anglicanisme) et déjà attaquée par de profondes crises internes influencées par des facteurs politiques (qui aboutissent au Grand Schisme d'Occident, 1378-1429 et à la captivité d'Avignon, 1309-1378), cette Eglise d'Occident n'est plus en mesure de créer ou de garantir l'unité européenne. Les papes, certes, pris par de graves problèmes politiques et dynastiques, sont toujours les vicaires du Christ et les gardiens de la foi, mais leur prestige est diminué à cause de quelques personnalités inquiétantes dont le comportement moral est très douteux et faibles.

La venue d'un nouveau Benoît était alors souhaitable, ainsi qu'un témoignage renouvelé de paix et de laboriosité, de prière et de culture. La réponse ne viendra cependant pas du monachisme, mais au contraire, de l'illuminisme; l'Eglise se retrouvera alors, encore une fois, seule, isolée, malgré la présence de quelques témoins de la foi forts, intelligents et courageux. L'âge de la réforme catholique divulgue l'enseignement du Concile de Trente, en suscitant de nouvelles formes de vie religieuse et de présence dans la réalité humaine diversifiée, tant en Europe qu'en dehors (dans les «territoires de mission»).

CONCLUSIONS

L'Europe est un projet: elle n'est pas une nostalgie. Et si nous voulons «rêver» une Europe nouvelle, le témoignage des siècles monastiques et bénédictins de l'ancien continent peut, probablement, nous stimuler dans cette direction. Il est évident que cette Europe ne sera plus une grande famille fondée sur une *seule* culture, à savoir la culture latine. Mais ce sera une Europe décidée à renoncer aux différents paganismes, pour retrouver ce qu'a créé son unité au sein des diversités ethniques et politiques. Le christianisme - le christianisme guidé par des papes énergiques - fut, dans cette Europe du XI^e siècle, l'élément de synthèse avec tout un réseau de structures religieuses, d'enseignement et d'assistance. C'est du christianisme et des exigences culturelles précises que naquirent les universités. Et ces dernières devinrent, peu à peu, les nouveaux centres de réflexion et d'étude approfondie, à une époque qui donna également vie à l'esprit communal, affirmation de sa propre identité de ville et de commune au sein de l'organisation nationale.

Mais, en même temps, l'Eglise confirmait l'urgence de la création d'une conscience professionnelle, d'une déontologie économique, avec une attention particulière pour les faibles, les pauvres, en acceptant l'institution de formes de vie associée dont les éléments caractérisants étaient la christologie et la pauvreté (par exemple, les Franciscains).

Une Europe humaine, digne de l'homme et de ses racines culturelles inscrites partout; ces racines qui sont les différentes cultures qui la modelèrent par la suite.

Une Europe unie, consciente de la valeur de l'entente communautaire et de l'interdépendance des différents peuples qui l'ont structurée et qui la maintiennent dans sa vitalité.

Le souvenir du monastère comme un corps organiquement bien articulé peut faciliter une redécouverte et une réinterprétation d'un rôle historique. L'Europe a enseigné le respect de la personne, de son identité sacrée. Les meilleurs éléments de la sagesse grecque, du droit romain, de la religion hébraïque, ainsi que du dynamisme germanique trouvèrent dans le christianisme un ferment de synthèse et un aliment pour le courage toujours renouvelé qu'exige la volonté de dépasser les égoïsmes nationalistes.

Dans l'esprit de saint Benoît, l'Europe est essentiellement une conscience. Conscience d'un service à offrir à toute la communauté des peuples extra-européens. Conscience d'un esprit à proposer, cet esprit étant inscrit dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948). Droit à la vie, à la nationalité, à la propriété et au travail, au mariage et à la sécurité, au repos et au loisir, à l'instruction et à la participation à la vie culturelle, liberté de mouvements et d'expression, liberté de pensée et de conscience, liberté de religion et de réunion, avec des devoirs analogues envers la communauté: ces droits et ces devoirs sont la traduction moderne des «instruments des bonnes oeuvres» du chapitre 4 de la Règle bénédictine! C'est ici que se situe, désormais, la véritable civilisation de la promotion totale de tous les hommes, de tous les groupes, de toutes les nations. Et, en même temps, on insiste à souligner la dignité du travail, de la recherche scientifique s'étendant à tous les secteurs de la pensée et du comportement. Le progrès de la communauté européenne ne réside pas uniquement dans les déclarations des gouvernements et dans les ententes entre les industries multinationales, mais le savoir exprimé par un Erasme (mort en 1536) ou par un Tomase Moro (mort en 1535) constitue un modèle capable de nourrir l'espoir et l'engagement: *l'Eloge de la folie* et *l'Utopie* sont deux pôles d'une réflexion sur l'avenir de l'homme et de la civilisation européenne. C'est également la conscience de la pensée qui doit devenir la base de l'action, jusqu'au point de réaliser l'idéal proclamé par Henri Bergson: penser en tant qu'homme d'action et agir en tant qu'homme de pensée.

La conscience, qui est service et pensée, exprime donc un jugement sur les modèles de vie et d'éthique. L'Europe ne peut pas posséder sa propre identité qui signifie progrès et dynamisme, si elle refuse un code moral créé sur la base de la loi naturelle, sur le Décalogue, sur l'acceptation de la Transcendance. Telle est son identité réelle, où le matérialisme et le technicisme sont dépassés par des valeurs de vie plus pures et plus définitives. Ce n'est pas sans raison que Paul VI déclarait lors du *III^e Symposium des évêques européens*: «A travers ce chemin spirituel, l'Europe doit detrouver le secret de sa propre identité, son propre dynamisme, du service providentiel auquel Dieu l'appelle constamment, du témoignage qu'elle doit offrir au monde entier. En paraphrasant la célèbre Epître à Diognète, nous pourrions affirmer: les chrétiens sont dans ce monde de l'Europe ce que l'âme est dans le corps».

Saint Benoît a voulu éduquer des hommes simples à la recherche et à l'analyse approfondie de leurs propres identités; vers la fin du deuxième millénaire de l'ère chrétienne, l'Europe est en train de se créer une nouvelle identité, en utilisant ses énormes possibilités humaines et spirituelles. La communauté bénédictine développe la conscience de la liberté individuelle dans le contexte du bien commun; l'Europe unie sera le fruit du dépassement des égoïsmes, de la soif multiforme de pouvoir dans un climat de solidarité véritable et désintéressée. Saint Benoît veut maintenir l'homme dans la réalité de la responsabilité personnelle et communautaire; l'Europe unie sera caractérisée par le sens de corresponsabilité et de subsidiarité.

L'esprit de saint Benoît garde, dans cette dynamique, toute son efficacité. C'est dans le refus du laxisme et de la permissivité, dans l'acceptation d'une signification de l'existence et de l'homme en tant que tel, que l'Europe renouvelle son sens de l'accueil, en éliminant les frontières qui divisent et ne laissent d'espace qu'à la collaboration et à la saine émulation, dans le respect des lois du travail et du marché intercontinental. C'est en visant au plein développement des énergies individuelles et sociales que l'Europe retrouvera la maîtrise du temps, apprise par la Règle de saint Benoît, avec une valeur d'éternité et le regard vers la Transcendance.

R. G.

DE BRUXELLES A STRASBOURG

de Manlio Contri

DROGUE: UN MARCHÉ MONDIAL DE 300 MILLIONS DE DOLLARS

28 février - Bruxelles - Le marché mondial de la drogue a un chiffre d'affaires énorme: 300 millions de dollars par an. Et il est géré sans économie de moyens. Ce qui est confirmé par les deux mille avions abandonnés dans le désert californien après avoir été utilisés pour transporter des stupéfiants de l'Amérique latine.

*Un véritable scandale,
la passivité de la
Communauté interna-
tionale*

C'est ce qu'a déclaré le directeur générale de l'UNFDAC (Fond des Nations Unies pour le Contrôle des Narcotiques), M. Di Gennaro (Italie) lors d'une réunion des membres de la Commission d'Enquête sur la Drogue du Parlement Européen. Même certains mouvements révolutionnaires, tels que «Sentier lumineux», sont largement financés par les revenus du trafic de la drogue. La passivité de la Communauté internationale est un véritable scandale. Et c'est un reproche qui mérite quelques chiffres d'explication. Les contributions volontaires des pays de la CEE pour lutter contre la drogue ne se sont élevées, en onze ans, qu'à 74 millions de dollars. M. Di Gennaro a formulé les propositions suivantes: harmoniser les législations, augmenter les contributions financières et mettre sur pied la stratégie la plus complète possible pour affronter ce problème.

LES ACHATS DE PETROLE DE LA CEE

3 mars - Bruxelles - Les dix pays de la Cee (encore sans l'Espagne et le Portugal) ont acheté, en 1985, 386,8 millions de tonnes de produits pétroliers; une quantité inférieure à celle des achats de 1984, mais égale à celle de 1983. Comme l'indiquent les services statistiques de la Commission Européenne, les consommations d'essence sont restées stables. Par contre, la demande de gazole a augmenté à la suite du nombre plus élevé de voitures diesel en circulation et de la croissance de la consommation des installations de chauffage à cause de la saison particulièrement rigide. Les approvisionnements en essence ont été, en Italie, de 11,9 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,5%; en gazole, 25,2% millions de tonnes, soit une augmentation de 4,2%. La consom-

*Consommations au
niveau 1983*

mation de carburant lourd au sein de la Cee a baissé à la suite de la reprise de la production de charbon en Grande-Bretagne et à l'augmentation de la production électronucléaire en France. Ont été consommés 66,5 millions de tonnes d'huile lourde, dont 23,4 en Italie, avec une diminution de 7,9%.

LE CODE TELEVISE EUROPEEN

*Trop de «spots»
publicitaires*

7 mars - Bruxelles - La Commission Exécutive se prépare à proposer au Conseil des ministres une sorte de Code Télévisé Européen. Il s'agit de fixer des normes communautaires auxquelles devront se conformer les législations nationales. Ces normes concernent les droits d'auteurs, l'espace publicitaire, l'interdiction de la publicité pour le tabac, les limitations pour la publicité de l'alcool, la fixation de règles en matière de pornographie et de racisme. D'après le commissaire à la Culture, M. Carlo Ripa di Meana (Italie), le plafond de la publicité de vingt pour cent de la totalité des émissions est trop élevé, Dix pour cent - autrefois déjà rémunératif - suffirait.

Un des objectifs de la Commission est de garantir la libre circulation des émissions télévisées, afin qu'aucun Etat membre ne puisse «obscurcir» arbitrairement les émissions provenant du territoire communautaire, à condition que celles-ci soient conformes aux normes Cee.

ECROULEMENT DU DOLLAR ET DU PETROLE

Italie avantagée

10 mars - Bruxelles - Les ministres économiques et financiers ont examiné la situation au sein de la Cee après la chute simultanée des cotations du dollar et du prix du pétrole. L'économie européenne est favorisée par la conjoncture actuelle. La situation pour l'avenir est cependant très incertaine. La projection est calculée sur la base d'un prix du pétrole de vingt dollars le baril. Les économies sur le pétrole des pays communautaires devraient osciller, à l'échelle mondiale, entre 60 et 100 milliards de dollars.

Si la tendance à une baisse ultérieure se confirme, il sera nécessaire de réactiver les ordinateurs pour actualiser les prévisions. Pour ce qui concerne l'Allemagne fédérale, l'économie a repris son élan, compensant ainsi une baisse possible de la demande américaine. L'Italie, comme l'a dit le ministre du Trésor, M. Gorla, est l'un des pays européens qui dépend le plus du pétrole. L'écroulement du baril l'avantage dans une mesure supérieure par rapport à ses partenaires communautaires. La balance des paiements 1986 devrait se clôturer par un solde actif de 5 ou 6 milliards de dollars. La lire tient bien et l'Italie n'a plus aucun motif pour demander un réajustement au sein du Sme.

LE REFERENDUM DE L'ESPAGNE SUR L'OTAN

*Un «oui» à l'Europe
également*

15 mars - Bruxelles - Bien que sans enthousiasme (31,46% favorables, 23,48% contraires, 3,9% de bulletins blancs, 0,65% nuls, 40,45% d'abstentions), le «oui» de l'Espagne à la permanence au sein de l'OTAN, est également considéré comme un «oui» à l'Europe. Les Espagnols ont substantiellement déclaré être disposés à accepter les risques, et non seulement les avantages, dérivant de l'adhésion à la Cee. Le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, a déclaré, lors d'une conférence de presse: «Un des pays les plus grands d'Europe peut jouer le rôle qui lui revient, en travaillant avec ses alliés au sein de la Communauté et de l'OTAN. C'est une bonne chose pour l'Europe, pour l'alliance atlantique et pour l'Espagne».

POUR UN PASSEPORT PLUS FACILE

12 mars - Strasbourg - Le problème de la simplification des contrôles et des formalités auxquels doivent se soumettre les citoyens de la Cee aux frontières a été examiné par le Conseil sur la base de l'avis de l'Assemblée; mais il n'a pas encore été trouvé un accord à ce sujet. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Affaires étrangères néerlandais, M. van den Broeck, en réponse à une interrogation du président de la Commission juridique Mme Marie-Claude Vayssade (Soc., F). Le ministre néerlandais a ajouté qu'il est actuellement en discussion un compromis qui prévoit une distinction entre les contrôles aux frontières et ceux dans les aéroports et les ports. Pour les premiers, on devrait utiliser le système déjà en vigueur entre la France et l'Allemagne qui prévoit l'application d'une marque sur les voitures comme une sorte de laissez-passer et d'éventuels contrôles par échantillon. Pour les autres, il a été proposé de rendre les contrôles plus souples à l'aide d'instruments nouveaux, sans cependant porter préjudice à la sécurité.

50 000 MORTS PAR AN SUR LES ROUTES DE L'EUROPE

15 mars - Rome - Ce chiffre (50 000) concernant les victimes des accidents de voitures a été annoncé à Rome, au Capitole, par le ministre des Travaux publics, M. Nicolazzi, lors de la cérémonie inaugurale pour l'Italie de l'Année européenne de la Sécurité Routière. Il y a eu, au cours de ces vingt-cinq dernières années, une baisse de la mortalité de 25%, mais le nombre des victimes est quand même élevé. Il meurt, pratiquement, chaque année, autant de personnes qu'il y a d'habitants dans une ville moyenne telle que Grosseto. En Italie, un mort et 35 blessés à l'heure, ce qui fait un coût social de dix mille milliards de liras. La sécurité routière peut être améliorée à travers une campagne spécifique contre l'alcoolisme et la vitesse excessive, en faveur des ceintures de sécurité et de l'emploi plus sûr des cycles et motocycles. Et encore, à travers l'introduction de l'éducation routière comme matière obligatoire d'enseignement dans les écoles.

*Sur les routes chaque
année une guerre
perdue*

LE SIDA EN EUROPE

14 mars - Strasbourg - Au cours de ces deux dernières années, les cas connus de formes aiguës de Sida ont quintuplé en Europe, mais les experts estiment que le nombre effectif des malades est dix fois supérieur. La Commission pour la Recherche du Parlement a demandé, dans une interrogation (M. Rolf Linkhor, Soc., D) à l'Exécutif, la raison pour laquelle il n'a pas encore été lancé, à ce jour, un programme urgent de recherche sur cette maladie. Le vice-président de la Commission, Karl-Heinz Narjes, a rappelé que c'est le manque de chercheurs, plus que de fonds, qui rend difficile l'étude sur le Sida. La Commission a cependant organisé des séminaires qui ont fourni des éléments pour l'élaboration d'un plan 1987/89 qui prévoit le contrôle de la maladie à travers l'allocation de 400 millions d'Ecu. Ce problème sera, en outre, à l'ordre du jour lors d'un des prochains Conseils des ministres de la Santé publique.

*Manque de chercheurs,
plus de fonds*

L'ITALIE INSATISFAITE DE LA PETITE REFORME

18 mars - Strasbourg - L'Italie est insatisfaite pour les progrès insuffisants de la réforme de la Communauté. Et elle ne restera pas isolée. La Commission institutionnelle du Parlement Européen, réunie sous la présidence de M. Altiero Spinelli (Ind. de gauche, I), a décidé de

soumettre aux groupes politiques de l'Assemblée un document où il est fixé la stratégie à suivre actuellement. La Commission institutionnelle demande, entre autres, que lors de la ratification de la «mini-réforme» des traités, les parlementaires nationaux approuvent une déclaration certifiant que celle-ci ne comporte pas encore la naissance de l'Union Européenne et que les efforts accomplis pour combler l'absence de démocratie de la construction communautaire doivent, donc, être poursuivis. Plus en général, si dans l'immédiat il est nécessaire d'utiliser toutes les opportunités offertes par la réforme et contenues dans ce que l'on appelle l'«Acte Unique», en vue des élections européennes en 1989, le Parlement européen se présentera aux électeurs avec une réforme des traités actuels plus avancée et complète.

CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

19 mars - Strasbourg - La Cee entend poursuivre sa lutte contre la réapparition en Europe de signes inquiétants de racisme et de xénophobie. Dans ce but, est en cours d'élaboration une déclaration commune du Parlement européen, du Conseil, de la Commission et des représentants des Etats membres dont le projet a été examiné le 19 mars à Bruxelles par la Commission politique du Parlement présidée par M. Roberto Formigoni (D.C., I).

AUCUNE DECISION POUR L'ENERGIE

Il n'a été prise aucune décision au Conseil pour l'Energie, réuni pour examiner la situation après l'écroulement du prix du baril de pétrole. Ceci est dû au fait, également, que les Douze semblent être convaincus qu'il s'agit d'un phénomène conjoncturel de brève durée. Le mot d'ordre est donc de rester à la fenêtre, de ne pas prendre de mesures, de n'augmenter, en aucune façon, les consommations; observer, puis décider. Pour le moment, les Douze n'entendent même pas intervenir sur les prix ou imposer une taxe communautaire sur les importations de pétrole brut ou sur les consommations, la décision de fixer les objectifs énergétique pour les années 90 a été ainsi renvoyée. Le Plan de la Commission reste pour le moment en suspens, dans l'attente des événements.

*Rester à la fenêtre
et attendre*

LE SECTEUR DU CHARBON EST EN CRISE

Strasbourg - L'industrie du charbon de la Communauté est en crise. La diminution de la production implique également une réduction considérable des emplois et ce secteur survit en grande partie, grâce aux aides nationales qui ont atteint, au sein de la Communauté, quatre milliards d'Ecu par an. En vue, justement, du renouvellement du régime des aides nationales qui aura lieu à la fin de juin, la Commission propose, maintenant, de contrôler la capacité d'extraction afin de mieux adapter la production au marché. D'après le rapporteur de la Commission pour l'énergie, M. Lambert Croux (PPE, B), un tel programme est inacceptable; il faut, par contre, augmenter la quote-part du charbon sur le marché de l'énergie, étant donné que ce matériel joue, actuellement encore, un rôle d'une importance vitale pour l'approvisionnement énergétique de la Cee; il réduit la dépendance de l'énergie importée et permet de diversifier les sources. L'Assemblée a approuvé à très grande majorité la résolution de M. Croux.

*Il n'est pas opportun
de réduire l'extraction*

M. C.

MOSCOU - 9 Octobre 1944

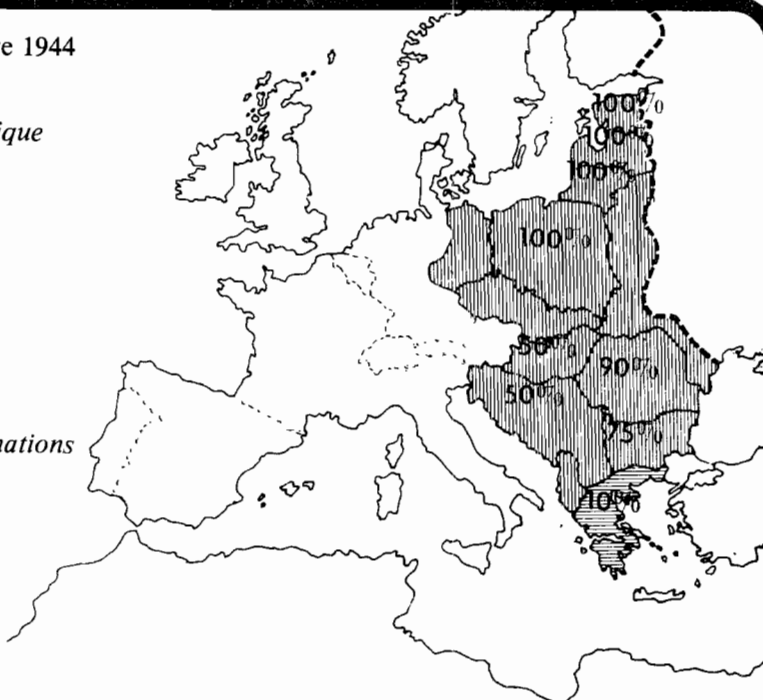
Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est

YALTA - 1945

Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences

HELSINKI - 1975

La conférence de 35 nations
reconnait le statu quo
créé à Yalta



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

<i>Torquato Avversi: L'Acte Unique Européen</i>	1
<i>Manlio Contri: L'énergie nucléaire: un passage obligé des années 2000</i>	3
<i>Luciano Bolis: Ce n'est qu'un début</i>	6
<i>Réginald Gregoire: L'Europe dans l'esprit de Saint Benoit</i>	9
<i>Manlio Contri: De Bruxelles à Strasbourg</i>	16

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl - Foro Traiano 1/A, Roma - Telefoni: (06) 679.77.85/678.09.48 -
Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direttore: Roberto Cestelli
Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del 15.10.1977
(già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard», Milano - Via Larga 11